

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 110 (1965)
Heft: 11

Rubrik: Chronique française

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique française**Visite au 40^e R.A.B.**

Stationné aux environs de la ville champenoise de Châlons-sur-Marne, le 40^e régiment d'artillerie de brigade (R.A.B.) blindé, appartenant à la 8^e division française, recevait, au début d'octobre, une soixantaine d'officiers suisses. Cette visite, hélas bien courte, était avant tout destinée aux officiers d'artillerie; néanmoins, quelques « non-artilleurs » s'étaient joints à leurs camarades, pour leur plus grand profit d'ailleurs.

Outre la présentation du régiment (sur l'organisation duquel nous reviendrons), la démonstration comprenait deux prises de position dans le cadre de la batterie et un certain nombre de tirs de batterie et de groupe.

Disons d'emblée l'excellente impression que nous a laissée ce corps de troupes, tant par l'amabilité avec laquelle il nous a reçus que par ses capacités et la valeur de son matériel.

Le régiment d'artillerie de brigade

Comparé à l'effectif en hommes et en pièces d'un régiment d'artillerie suisse, le R.A.B. peut sembler faible; qu'on ne s'y trompe pas, cependant. Sa mobilité est grande, et les longues périodes de service imposées aux soldats français en font un corps de troupes redoutable, par ailleurs remarquablement instruit. Quelques données numériques nous permettront de mieux l'évaluer:

Effectif du régiment: 530 officiers, sous-officiers et soldats
 150 véhicules, dont
 16 canons automoteurs de 10,5 cm

La batterie de pièces compte 60 hommes et 4 pièces, le groupe 200 hommes et 8 pièces.

Le régiment est doté de nombreux véhicules de service qui lui assurent une autonomie de 500 km environ. Chaque pièce dispose de 50 coups par lot de munitions. La portée du 10,5 automoteur, monté sur châssis AMX et d'un poids total en charge de 16 tonnes, est d'environ 12 km.

L'organisation du *régiment* est la suivante:

- Etat-major
- Batterie hors-rangs (B.H.R.), forte compagnie d'état-major
- Deux groupes

Le groupe, à son tour, se subdivise en :

- Batterie de commandement et des services (B.C.S.)
- Deux batteries de pièces.

Quelques particularités dans cette organisation méritent encore d'être relevées. Notamment :

— *l'importance du commandant en second du régiment*, responsable de tout l'engagement pratique du régiment, le commandant en titre faisant office de chef d'artillerie de la brigade et restant stationné au PC de l'unité d'armée. Le commandant en second a la haute main sur la B.H.R. ; il dirige l'engagement des groupes, définit les zones de positions, engage les éléments d'exploration et de sûreté régimentaires, fort bien équipés en moyens de liaison et de transport.

— *l'importance du lieutenant de tir* : cet officier, qui est le second du commandant de batterie, conduit le gros de l'unité lorsque celle-ci est en mouvement ; il dirige son tir après avoir ordonné et contrôlé sa mise en position.

Le CETAC

Parallèlement à la présentation du régiment, nous avons vu fonctionner le prototype de l'appareil électronique « CETAC » (dont la pré-série doit sortir d'ici la fin de 1965). Que cache ce sigle bien français ? Il s'agit du « calculateur des éléments de tir de l'artillerie de campagne ». Cet appareil, quoique encore relativement volumineux et pesant, est proprement sensationnel et va permettre, à bref délai, de réduire de $\frac{9}{10}$ le temps actuellement nécessaire à l'ouverture d'un feu. La mémoire du CETAC lui permet de retenir — et de livrer dans la seconde, sur simple pression d'un bouton — les éléments de 12 feux différents.

— En résumé, le processus d'utilisation de cet appareil est le suivant :

On indique à la machine

Cordonnées des deux postes d'observation du groupe.

L'azimut sous lequel chacun des postes voit le but.

L'emplacement de la zone des positions.

Les éléments météorologiques (vent).

Les munitions employées.

La machine indique :

L'emplacement du but.

L'élévation.

La dérive.

Le temps de vol (au $\frac{1}{10}$ de sec.).

Les corrections vues depuis les postes d'observation.

Les corrections à apporter aux pièces, c'est-à-dire :

- nouvelle élévation
- nouvelle dérive
- nouveau temps de vol.

Un opérateur entraîné peut livrer les éléments du tir *30 secondes* après avoir reçu les données de base. La machine calcule, en effet :

- *en une seconde* les coordonnées du but
- *en cinq secondes* les éléments du tir.

Par ailleurs, la programmation a été étudiée en tenant compte principalement du facteur *simplicité*. De plus, le CETAC est robuste et nous a paru neuf, alors qu'il totalisait déjà plus de 2400 heures de service dans les conditions les plus diverses (expériences, tirs réels, manœuvres, etc.). Il est alimenté sur batterie, mais peut sans autre être branché sur un groupe électrogène. Enfin, il est prévu d'en doter l'artillerie française à raison d'un appareil par groupe, sous une forme vraisemblablement miniaturisée et, partant, plus aisée à transporter.

La prise de position « inopinée »

C'est à une nouvelle démonstration de rapidité que nous étions conviés en assistant à la prise de position inopinée d'une batterie en mouvement. Roulant en tête de sa colonne, le lieutenant de tir reçoit, par radio, un ordre de feu. Très exactement 3 minutes et demi après réception de cet ordre, la batterie avait réglé son tir et ouvrait le feu d'efficacité. Moins d'une minute après le feu d'efficacité (supposé), la batterie était à nouveau en colonne, en marche vers sa destination primitive.

Les feux d'efficacité

La seconde partie de cette visite était consacrée au tir. Au nombre de six, ces feux revêtaient tous les genres : barrage, anéantissement, aveuglement, etc. Le dernier fut ordonné par un commandant de groupe suisse. Les aspects marquants de ces tirs ont été les suivants :

— *Le terrain.* Le champ de tir a une superficie de 300 km² (20 × 15 km environ). D'une part, les conditions d'observation y sont beaucoup plus proches que les nôtres de la réalité, en ce sens qu'on ne tire pas contre des pentes pare-balles, mais bien dans la plaine où le

problème de l'observation des coups, surtout en distance, se pose avec acuité. D'autre part, ce champ de tir est aussi un champ de batailles; lors du dernier conflit mondial, en effet, ce ne sont pas moins de cent divisions qui ont combattu dans ce secteur. On y trouve encore nombre de tranchées, œuvres des « poilus » de 1914-1918.

— *Les munitions.* L'artillerie française utilise des munitions comparables aux nôtres. Les canons sont étudiés de telle façon qu'ils puissent tirer aussi bien les munitions françaises que celles de l'OTAN. Nous avons vu tirer un obus, muni d'un système radio-électrique, qui éclate automatiquement à 15 m au-dessus du sol, sans nécessiter de tampage préalable.

— *Les feux.* Aussi bien que nous, nos camarades français sont limités dans l'emploi de leurs munitions. Les feux d'efficacité auxquels nous avons assisté en même temps que les jeunes soldats nouvellement incorporés au régiment sont donc chose rare et n'en ont que plus de valeur. Disons d'emblée combien la puissance de l'artillerie est impressionnante pour un jeune officier qui ne connaît guère, de par sa formation de fantassin, que les tirs de réglage! Tant la densité du tir que sa redoutable précision ont laissé aux visiteurs un souvenir marquant.

Nous ne terminerons pas ce bref compte-rendu sans souligner avec force et gratitude l'amabilité parfaite des cadres du régiment, la courtoisie avec laquelle ils ont reçu leurs camarades suisses, l'empressement que le général Jubert, commandant la zone territoriale, le colonel Bourgogne, commandant le 40^e R.A.B. et ses subordonnés ont mis à répondre à toutes nos questions, ainsi que la sollicitude particulière dont les « non-artilleurs » ont été l'objet, afin que rien ne leur échappe.

Nous saurons gré aussi à la *Société des officiers d'artillerie* de Bâle d'avoir organisé ce voyage et, en terminant, nous voudrions encore taper sur ce clou qu'on n'enfoncera jamais assez: l'utilité, le caractère même *indispensable* de contacts avec les armées étrangères, et leurs cadres en particulier. Tout ce qui se fera dans ce sens sera utile à notre armée et, partant, à la défense de notre petit pays. La fréquence de tels contacts doit être encore accrue; nos officiers doivent pouvoir sortir de Suisse et, à leur tour, recevoir des cadres étrangers plus souvent que ce n'est le cas aujourd'hui.

Lieutenant Jean-François CHOUET